

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à la résolution Laurent Balsiger et consorts –
Hop Suisse ! Le Mondial 2022 arrive et nous sommes fier.e.s de notre Nati,
une équipe unie par sa diversité... mais que faire pour limiter la Qatarstrophe ? (22_RES_16)

Rappel de l'intervention parlementaire

Fan de football depuis mon enfance comme nombre d'entre vous, j'attends d'habitude le Mondial avec grande impatience et réserve le maximum de temps pour le visionner. Le Mondial 2022 s'ouvre dans moins de deux mois au Qatar et devrait être une des plus grandes occasions de réjouissance et de rencontres des nations en cette année 2022. La Suisse compte une magnifique équipe cosmopolite, unie par sa diversité et dont nous sommes toutes et tous très fier.es.

Toutefois, suite aux révélations de plus en plus nombreuses, dont celle d'Amnesty international France, il apparaît que des dizaines de milliers de travailleurs étrangers ont ou sont encore exploités ; le chiffre de plus de 6'500 décès a même été même évoqué par certains médias¹. Cette Coupe du monde a aussi un coût écologique : 3,6 millions de tonnes de CO2 d'après les prévisions de la FIFA. Ce chiffre serait sous-évalué « de 5 fois, voire plus » selon Gilles Dufrasne de l'ONG belge Carbon Market Watch. « Les stades ne seront utilisés qu'un mois mais ils auront une durée de vie de 60 ans. Les organisateurs estiment donc que la Coupe du monde ne sera responsable que d'une petite portion des émissions »².

Dans différents pays, des voix s'élèvent pour signifier qu'un tel coût humain et écologique est plus que questionnable, et pour que des limites soient posées pour les prochaines éditions. En Suisse, sur les 246 parlementaires invités par l'Ambassade du Qatar, seuls cinq élus se sont rendus à une réception autour du mondial³. Il semble clair que des élu.es suisses de tous les partis expriment leur malaise face à la situation. Sans culpabiliser les nombreux·ses fans de football, les élu·es ont donc, d'un côté, symboliquement la possibilité d'amener le public à se questionner sur les coûts humains et écologiques d'une telle manifestation sportive, et d'un autre côté, la possibilité concrète de communiquer leur avis aux hautes instances du football.

Aussi, par cette résolution, le Grand Conseil à l'honneur d'inviter le Conseil d'Etat à:

- *Se prononcer publiquement sur les problématiques sociales et écologiques du Mondial de football 2022 ;*
- *Ne soutenir en aucune manière cet événement, notamment en n'envoyant aucun.e représentant.e à la Coupe du monde de football 2022 au Qatar ;*
- *Écrire aux directions des instances concernées, à savoir la FIFA (Fédération internationale de football association) et l'ASF (Association suisse de football) et leur demander de mettre en place des critères sociaux et environnementaux dans le processus d'attribution des prochaines Coupe du monde de football afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.*

¹<https://information.tv5monde.com/info/mondial-de-football-2022-au-qatar-des-milliers-de-travailleurs-sont-la-merci-d-employeurs-sans#:~:text=Depuis%202010%2C%20ils%20seraient%20plus,du%20monde%202022%2C%20au%20Qatar>

² <https://www.radioclassique.fr/environnement/coupe-du-monde-au-qatar-les-aberrations-ecologiques-dun-evenement-tres-critique/>

³ <https://www.rts.ch/info/suisse/13423344-loperation-seduction-du-qatar-en-suisse-boudee-par-les-parlementaires.html>

Réponse du Conseil d'Etat

En premier lieu, le Conseil d'Etat tient à souligner que le domaine de la politique étrangère relève constitutionnellement de la Confédération et non de chaque canton individuellement. Il appartient au Conseil fédéral de définir la ligne à tenir dans l'appréciation de la politique conduite par les Etats étrangers. Le Conseil d'Etat est donc tenu de respecter ce principe.

Sur le sujet de la résolution, nous pouvons relever que selon les réponses données au parlement fédéral, le Conseil fédéral suit la situation et se préoccupe des conditions de travail au Qatar, que ce soit au niveau bilatéral ou dans le cadre de l'Organisation internationale du travail. De plus, les enjeux soulevés dans la présente résolution ont été expressément abordés lors des contacts bilatéraux officiels entre les autorités fédérales et le Qatar. Le Conseil fédéral soutient par ailleurs les efforts de la FIFA pour inciter ses partenaires contractuels à exiger et à imposer des conditions de travail équitables à toutes les personnes engagées dans la préparation et la réalisation de la Coupe du monde de football.

Concernant les invitations, le Conseil d'Etat a plusieurs fois eu l'occasion de préciser et de rappeler la pratique et la ligne qu'il suit en termes de présence lors de manifestations internationales de ce type. En l'occurrence, il n'a pas reçu d'invitation et aucun de ses membres ne sera présent à la coupe du monde. Par ailleurs, soulignons qu'au contraire des gouvernements nationaux, le gouvernement vaudois n'est généralement pas invité par l'Etat organisateur, mais par le CIO ou des organisations sportives présentes sur sol vaudois.

Ces invitations traditionnelles participent de la relation historique que le CIO et l'ensemble des fédérations internationales implantées dans le canton entretiennent avec les autorités vaudoises. C'est systématiquement le cas pour les Jeux olympiques et cela peut, à de rares occasions, être le cas pour des fédérations ayant leur siège sur sol vaudois, telle l'Union cycliste internationale. La FIFA ne fait pas partie des organisations sportives sises sur sol vaudois.

Enfin, comme indiqué dans le premier paragraphe, la politique étrangère relevant de la Confédération, Le Conseil d'Etat n'est pas en mesure d'écrire à des associations nationales ou internationales qui n'ont, qui plus est, pas leur siège dans le Canton de Vaud.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 7 décembre 2022.

La présidente :

Le chancelier :

C. Luisier Brodard

A. Buffat